

La conception de la société internationale de Jean-Jacques Rousseau

Anais Kadian

Connu comme le Platon moderne, Jean Jacques Rousseau, philosophe et écrivain du 18^e siècle, laissa sa marque dans plusieurs domaines. De la politique à l'économie jusqu'à l'éducation, ses idées continuent à être débattues plus de deux siècles après sa mort. À Paris, parmi les cercles de philosophes, il commença à critiquer ses collègues et plus tard il devint lui-même sujet de plusieurs critiques. La publication de ses idées et philosophies à contre-courant, des idées révolutionnaires et nouvelles le força à mener une vie de persécuté, d'un pays à l'autre. Ces théories politiques se fondent sur l'idée de liberté. Dans l'état de nature Rousseau décrit tout homme comme indépendant, autosuffisant et donc libre. Alors que les sociétés se forment et évoluent au cours du temps, les hommes deviennent interdépendants et perdent cette liberté originale. Donc, dans les communautés politiques où les hommes vivent en dépendance les uns des autres, et où la propriété et le travail s'introduisent à leur tour, on voit paraître les grandes inégalités entre les hommes. Rousseau, supporteur d'une vision sociale libérale, rejetait les inégalités basées sur la richesse et était défenseur de la république démocratique. Une de ses plus grands œuvres, le « Contrat social », expose de façon sa conception d'un état équitable, juste et où tout homme peut alors réclamer sa liberté originale.

Mais, que dirait Rousseau à propos des relations entre états ? Quelle est en effet sa théorie des relations internationales ? Que fit-il des inégalités existantes entre états et comment la liberté sur le plan international peut-elle exister ? Comment Rousseau répond-il aux problèmes de la paix et de la guerre ? Ce travail examinera les réponses à ces questions en considérant la conception Rousseauiste de la société internationale. Celle-ci fait partie de sa théorie politique globale qui comprend aussi sa théorie de la nature humaine et celle de la nature de l'État. En vue de bien saisir sa conception de la société internationale il nous incombe de nous attarder sur ces deux dernières théories. Ce travail proposera ensuite quelques exemples pertinents afin de mieux comprendre la conception des relations internationales rousseauistes dans le monde actuel en comparaison aux théories des relations internationales de nos jours.

La nature de l'être humain

À la base de la théorie politique de Rousseau se trouve sa théorie de la nature humaine. Ici Rousseau imagine l'homme « en le considérant tel qu'il a pu sortir des mains de la nature. » (Rousseau, 1969, 64) L'homme dans son état naturel est complètement libre. Sa conscience est surtout occupée par sa survie. L'homme est gouverné par *l'amour de soi*, une condition innée d'indépendance où il cherche son propre bien-être en se protégeant, se nourrissant et en satisfaisant tous ses besoins de survie. Cette autosuffisance définit l'homme comme créature libre, dépendant seulement de lui-même. L'état de nature est donc une condition originale de liberté. Mais Rousseau avait aussi une conception altruiste de la nature humaine. L'homme dans son état de nature était un être paisible, ayant une nature généreuse et sympathique envers les autres. Il démontre de la pitié en voyant souffrir son semblable. Le contact avec une autre

humaine. » (Hoffman et Fidler, xli) Bref, isolé, heureux et autosuffisant, l'homme n'a pas de raison de sortir de cet état. « Ainsi l'individu de l'état de nature, enfermé dans son individualité, ignore les autres. Son indépendance est aussi son innocence, il ne hait personne, il n'aime rien, la relation sociale n'a pour lui aucun sens. » (Goyard-Fabre, 39) Les vrais problèmes sociaux commencèrent pour les hommes lorsque cet état de nature disparut. Une extinction qui a eu lieu suite à l'introduction des sociétés par les hommes mêmes.

La chute de la nature humaine

Alors que dans l'état de nature l'homme vit seul, indépendant et libre, lorsque celui-ci commence à vivre en société, il perd cette condition originale de liberté. En premier lieu, les hommes commencent à vivre en famille, ensuite, ces familles se regroupent en sociétés. Grâce à cette cohabitation, des relations entre les hommes commencent à se former. Puisqu'ils mènent une vie plus organisée, le travail est divisé entre personnes et chacun n'est plus obligé à consacrer tout son temps à la survie. D'après Rousseau, l'homme crée de nouveaux outils et de nouvelles commodités. Ces commodités élargissent les désirs des hommes et aussi leur dépendance d'autrui. Cette dépendance est de plus aggravée par le progrès et l'expansion économique due à la pratique de l'agriculture et de la métallurgie. Ces pratiques introduisent le droit de propriété et l'augmentation des dépendances par de nouvelles commodités.

« Dès l'instant qu'un homme eut besoin du secours d'un autre (...) l'égalité disparut, la propriété s'introduisit, le travail devint nécessaire et les vastes forêts se changèrent en champs des Campagnes riantes qu'il fallut arroser de la sueur des hommes, et dans lesquelles on vit bientôt l'esclavage et la misère germer et croître avec les moissons. » (Rousseau, 1969, 101)

Rousseau souligne dans son *Discours sur l'origine des inégalités*, que ce progrès matériel de la société juxtaposé à l'introduction de la propriété et à la division du travail, est justement à cause des inégalités sociales entre les hommes. Les pauvres dépendent des riches, les riches des pauvres et les inégalités sociales deviennent alarmantes.

« Le voilà par une multitude de nouveaux besoins assujetti pour ainsi dire à ses semblables dont il devient l'esclave en un sens même en devenant leur maître, riche il a besoin de leurs services, pauvre il a besoin de leurs secours, et la médiocrité ne le met point en état de se passer d'eux. » (Rousseau, 1969, 104)

Une autre conséquence de la vie en société est la comparaison qui se forment entre hommes; les gens reconnaissent leurs propres atouts relatifs aux autres. Puisque les hommes ne se reconnaissent qu'en comparaison avec les autres, ils deviennent dépendants de l'appréciation et de la reconnaissance d'autrui. Une condition qui mène au remplacement de *l'amour de soi* « un sentiment naturel qui porte tout animal à veiller à sa propre conservation » par *l'amour propre* « un sentiment relatif, factice et né dans la société, qui porte chaque individu à faire plus de cas de soi que de tout autre ». (Rousseau, 1969, 149) Rousseau perçoit les sociétés comme étant des corps artificiels d'association entre les hommes. Cette association artificielle des hommes mène l'homme à justifier son existence en comparaison et en compétition avec les autres. Ceci déclenche des passions telles que la cupidité, l'avarice et l'honneur. Une chute évidente de l'état *d'être* à l'état de *paraître*. L'homme en état de nature vit à l'intérieur de lui-même de manière

indépendante, alors que l'homme 'civilisé' vit à l'extérieur de lui-même, appréciant son existence seulement à travers les jugements des autres. (Ibid, 149)

La société, une association artificielle entre les hommes, produisant un progrès matériel incroyable, est en effet à la source de la chute de la nature de l'homme d'un être indépendant et sympathique en un être avare et compétitif. Un phénomène que Rousseau appelle la *dénaturation de l'homme*. Toutes les insécurités, la violence et les guerres entre les hommes sont créées non pas par l'homme dans son état naturel mais par l'homme dans son état tel que transformé par la société. « Comparé à l'homme 'sauvage' l'homme 'civilisé' est perverti par les sciences, par le commerce et par les rapports de puissance inhérents à la société politique. » (Goyard-Fabre, 31) L'homme 'sauvage' subsiste dans une condition de liberté, alors que l'homme 'civilisé' se trouve dans un état de dépendance et même d'esclavage. « L'homme est né libre, et partout il est dans les fers ». (Rousseau, 1964, 173) Comment échapper à l'état de guerre et sauver l'homme de cette dénaturation ? Comment éliminer la violence mais en plus éliminer les inégalités ? Comment restaurer à l'homme civilisé les valeurs originales de liberté, de compassion et d'égalité ? Pour Rousseau il s'agit de fonder une société civile légitime et juste: la réponse à ce problème est le *Contrat Social*.

Une communauté politique rectifiée

« Il y a mille manières de rassembler les hommes, il n'y en a qu'une de les unir », nous dit Rousseau. (Goyard-Fabre, 31) Un État légitime doit être basé sur une association volontaire entre les Hommes. Pour qu'un homme devienne citoyen, il doit se livrer à la Cité par le pacte social. Le *Contrat Social* est un pacte entre chaque membre qui s'accorde à aliéner ses droits et libertés à la Cité, c'est-à-dire à tous. « Chacun se donnant à tous ne se donne à personne » est la condition de l'un est « égale à celle de tout autre ». (Rousseau, 1964, 183) Les volontés particulières de chaque individu se joignent pour créer la *volonté générale*. Ainsi l'homme devient citoyen et la collectivité devient le souverain. La voix du souverain, c'est-à-dire la volonté générale, est à la base des lois de la Cité. À travers les lois, chaque citoyen reçoit équitablement les mêmes droits et libertés qui sont assurés et renforcés par le gouvernement. « La liberté naturelle, qui est indépendance et autosuffisance, est supplantée par la liberté civile, qui est obéissance aux règles du tout sociopolitique ». (Goyard-Fabre, 46) Ainsi l'inégalité entre hommes créée par la dépendance de l'homme de son prochain, est remplacée par la dépendance de chacun des lois de la cité. Tous étant dépendants de la volonté générale, plus personne n'est dépendante d'un autre individu, donc chacun est indépendant et libre. Puisque le souverain, qui représente le peuple, est guidé par la volonté générale, qui est l'intérêt commun du peuple, les citoyens sont souverains. « La souveraineté n'est pas celle d'un roi ou d'un prince, elle n'est autre que l'exercice de la volonté générale qui appartient exclusivement au corps du peuple. » (Ibid, 46)

Le souverain et sa volonté sont à la base des lois qui guident le gouvernement qui, à son tour, assure la sécurité, l'égalité et la liberté du peuple en faisant respecter les lois. La relation entre citoyen, souverain et gouvernement est très importante d'après Rousseau et doit exister dans un certain équilibre. Alors que le peuple est le souverain, ils sont assujettis aux lois du gouvernement. Celui-ci à son tour crée les lois qui se basent sur la volonté générale et donc il doit obéir à la volonté du souverain. « L'action de l'état doit nécessairement passer par la voie médiatrice de la législation : le corps politique. Les lois, émanées de la volonté générale, sont le

cerveau et l'âme du corps politique. » (Ibid, 45) Aussi, toutes les lois doivent être générales, « elles doivent partir de tous et s'appliquer à tous » (Ibid, 61)

En examinant les prérequis pour une société juste et légitime, Rousseau élabore sur le rôle du gouvernement. Tel que mentionné, le gouvernement de l'État doit premièrement renforcer la volonté générale et les lois qu'elle produit. Deuxièmement, il doit prévenir les inégalités des richesses dans la société, la plus grande menace à la loi et au gouvernement légitime, d'après Rousseau. L'inégalité se produit lorsqu'il y a une désharmonisation de la volonté générale et un triomphe de la volonté privée au dessus de la volonté générale.

«C'est donc une des plus importantes affaires du gouvernement de prévenir l'extrême inégalité des fortunes, non en enlevant les trésors à leurs possesseurs, mais en ôtant à tous les moyens d'en accumuler, ni en bâtissant des hôpitaux pour les pauvres mais en garantissant les citoyens de le devenir. » (Rousseau, 1964, 80)

Finally, il incombe au gouvernement d'éduquer le peuple à être patriotique. Le patriotisme est suscité lorsque la loi protège les droits et les intérêts de l'individu de l'exercice arbitraire du pouvoir du gouvernement. Cette patrie dépend directement de la vertu des citoyens. Chaque citoyen peut réaliser la vertu à travers l'union de sa 'volonté particulière' à la 'volonté générale'. Rousseau indique dans le *Contrat Social* que « la patrie ne peut subsister sans liberté, ni la liberté sans vertu, ni la vertu sans les citoyens, vous aurez tout si vous formez des citoyens, sans cela vous n'aurez que des méchants esclaves, à commencer par les chefs d'états. » (Rousseau, 1964, 82) Les citoyens, en conformant leur volonté à la volonté générale, proclament ainsi une acceptation et un amour pour leur patrie et leurs lois. Rousseau met l'accent sur l'importance d'une bonne éducation du peuple pour créer une bonne nation.

L'État idéal

Rousseau imagine l'État idéal comme étant un petit état, en superficie et en population. Du point de vue politique, Rousseau envisage un gouvernement républicain mais il admire en particulier le système gouvernemental de la démocratie directe, où chaque citoyen est souverain. De plus, un petit état peut mieux garantir une volonté générale conforme aux intérêts de presque tous les citoyens, chacun ayant plus de chance à participer à la vie politique de son pays. La plus importante condition que Rousseau propose pour l'État idéal peut se résumer en un mot : l'indépendance. Rousseau trouve que l'autonomie et l'autosuffisance sont des caractéristiques fondamentales pour l'État puisque c'est justement l'interdépendance entre les États qui mène aux conflits. Il avise, dans son *Discours au gouvernement de la Corse* d'assurer leur indépendance et autosuffisance politique, militaire et économique. Un système économique indépendant, où la nation subvient à ses propres besoins est une nation en liberté. Cette idée d'indépendance et d'isolement des États soulève plusieurs questions que l'on abordera dans la prochaine section, concernant surtout la société internationale idéale qu'envisage Rousseau.

La communauté internationale

La relation entre États a résulté maintes fois dans des conflits et mêmes des guerres. Rousseau observe, à son époque, la tyrannie et l'esclavage des peuples opprimés, affamés et

enchaînés par les dirigeants riches du pays. Mais sur le plan international aussi il rencontre une scène monstrueuse de meurtre, de génocide et de mort. Pour ce qui est de la politique domestique, Rousseau attribue la dénaturation de l'homme par la société à la violence et aux inégalités sociales. Quant à la politique internationale, à quoi Rousseau attribue-t-il la source des violences et des guerres ?

La condition de guerre

Rousseau définit la société internationale comme existant en condition de guerre. Le système lui-même est la cause de conflits. Premièrement, à l'échelle internationale, les États existent dans un système anarchique, où il n'y a aucun gouvernement global. Sans autorité centrale pour assurer la cohésion de tous aux lois internationales, apparaissent les grandes inégalités, la corruption et l'utilisation de la force comme moyen de solution. De plus, les grandes inégalités et disparités, dues à l'exploitation, la division du travail, la propriété et les inégalités des richesses, mènent à une situation d'interdépendance et de compétition qui aggrave les conflits.

Ensuite, chaque État étant un corps artificiel ne peut se connaître et mesurer ses forces qu'en comparaison aux autres États. Pour qu'un État se sente en sécurité, son pouvoir et sa force militaire doivent être supérieurs à ceux des autres États. Cette dynamique de comparaison crée alors la compétition pour le pouvoir, caractéristique de la politique internationale. Ainsi se crée le grand dilemme de la sécurité : si l'État est fort il menace la paix, s'il est faible, il est ciblé. (Hoffman et Fidler, xlvi) Même si chaque État se préoccupe seulement de sa survie, sa propre force ne peut être connue qu'en comparaison aux autres États. L'État lui-même n'est pas indépendant, puisque chaque autre État qui l'entoure l'aide à définir son propre pouvoir tout en étant une menace potentielle. Donc c'est surtout la nature de l'État, comme corps artificiel dépendant des autres ainsi que la nature de la société internationale, comme système compétitif et anarchique, qui créent les conditions d'insécurité dans le système international et par conséquent les conflits et la guerre. Mais qu'est-ce qui rend, d'après Rousseau, la situation de guerre entre États plus dévastatrice que la situation de guerre entre individus en société ?

Où est la "volonté générale" ?

La grande différence entre la politique domestique et la politique internationale est la volonté générale. Alors qu'elle peut être présente dans la politique domestique afin d'établir une république juste et légitime, elle n'existe pas au niveau international. Dans la politique domestique, la volonté générale représente la source qui guide le gouvernement républicain et la loi. Rousseau croit que le citoyen *accomplit* la vertu lorsque sa volonté est en accord avec la volonté générale et lorsque le citoyen réalise sa conformité à l'intérêt national à travers le patriotisme. Par contre, Rousseau trouve que l'idée de la volonté générale ne s'applique pas à la politique internationale. Il remarque que même si la volonté de l'État est générale et obligatoire vis-à-vis ses membres, elle n'est pas obligatoire vis-à-vis les autres États et leurs membres. La volonté de l'état devient une volonté privée et individuelle sur la scène internationale.

« (...) C'est qu'alors la volonté de l'état quoi que générale par rapport à ses membres, ne l'est pas par rapport aux autres états et à leurs membres, mais

devient pour eux une volonté particulière et individuelle, qui a sa justice dans la loi de nature. » (Rousseau, 1964, 67)

Rousseau conclut donc que les États sur la scène internationale subsistent par le biais des lois de nature, où chaque État cherche son propre bien être sans cohésion avec les autres.

N'importe quel État, ayant un gouvernement légitime ou non, étant une république démocratique ou non, étant un gouvernement juste ou non est vulnérable à la guerre. Bien que la politique interne de l'État puisse faire une différence dans sa politique externe, dès que l'État se trouve sur la scène internationale, il ne peut échapper à la condition de guerre que celle-ci crée. Même un État juste peut faire une guerre injuste. Puisqu'une 'volonté générale internationale' n'existe pas, les États sont guidés par les lois naturelles. Ce sont des lois ni codifiées, ni institutionnalisées et ne sont donc pas des lois internationales absolues. Sans loi, ni le concept de justice ni d'injustice peut exister.

« Il ne s'en suit pas pour cela que les délibérations publiques soient toujours équitables; elles peuvent ne l'être pas lorsqu'il s'agit d'affaires étrangère; j'en ai dit la raison. Ainsi, il n'est pas impossible qu'une république bien gouvernée fasse une guerre injuste. » (Rousseau, 1964, 68)

Rousseau suggère que le principe fondamental dans la politique internationale est la loi de la nature et les États, qu'ils soient tyranniques ou non, peuvent en effet faire la guerre de façon injuste. Même si Rousseau propose l'idée d'un État idéal pour éviter la guerre, il ajoute quand même que ce type d'État pourrait faire une guerre injuste à cause du manque de volonté générale dans les relations internationales. Le système de relations internationales fragmentées crée d'amples opportunités dangereuses pour les forces égoïstes, despotiques et tyranniques à renverser la volonté générale et à amener un gouvernement légitime à faire une guerre non légitime. « Sur la scène internationale la solidarité cosmopolitique et la vertu ne sont pas possibles tel que le patriotisme ou la vertu sont possibles à l'intérieur de l'état. » (Hoffman et Fidler, xvi) Evidemment, Rousseau considère le système international comme étant la cause principale de la guerre.

De plus, le système international des États peut être comparé à un système d'action-réaction. Chaque État ne peut prendre de décisions qu'en réaction aux actions des autres États. C'est donc l'inégalité entre les États qui mène aux conflits. Même si la plupart des États voulaient vivre en paix, ils ne le pourraient pas aussi longtemps qu'il existe l'insécurité et l'inégalité entre États. « L'émergence d'un état est assez pour forcer tout autre à choisir entre l'annihilation ou la résistance ce qui veut dire que les états sont établis dans un type de chaîne de réaction » (Hoffman et Fidler, xlvi)

Une société internationale de petits états indépendants

Comment minimiser la condition de guerre? Ici Rousseau élabore son idée de l'État idéal indépendant. Un tel État dans la société internationale pourrait minimiser les influences de l'état de guerre du système international sur sa nation. Premièrement, Rousseau envisage un 'petit' État. Il suggère que les grands États, développés à travers la conquête, sont vulnérables à l'attaque d'autres grands pouvoirs impérialistes et sont difficiles à défendre sans grandes armées pernicieuses. De plus, un État établi par la conquête ne mène à un ordre politique légitime. Alors

Rousseau croit que l'État approprié devrait être limité en termes géographiques. Les petits États sont plus forts que les grands États. Dans une société bien gouvernée, tous les membres peuvent être facilement rassemblés lorsque nécessaire et la volonté générale en résulte renforcée.

Deuxièmement, l'État doit encourager un système économique indépendant. L'échange, les marchés internationaux et l'interdépendance sont les vices des relations internationales. Avoir une économie autosuffisante, indépendante du commerce international, protégera l'État des influences corrompues des conflits perpétuels des États interdépendants. Rousseau croit que l'autosuffisance peut être accomplie en basant l'économie sur l'agriculture. De plus, une économie agricole a les bénéfices suivants : elle encourage le patriotisme des citoyens ayant un lien direct avec leur terre maternelle ; elle réduit le besoin pour le vice de l'argent en fournissant des produits pour créer un système d'échanges de biens ; elle élimine le besoin d'échange avec l'étranger des marchandises essentielles et de luxes ; elle rend la nation peu attrayante comme cible pour les ambitions de pouvoirs étrangers ; et elle encourage l'égalité entre les citoyens et donc renforce les principes démocratiques de la société. (Hoffman et Fidler, lxii) Tous ces effets sont bénéfiques à renforcer l'autosuffisance du pays, évitant le commerce international et menant ainsi à un monde en paix.

Troisièmement, Rousseau envisage un système politique indépendant. Il conseille aux nations de s'éloigner des cercles diplomatiques européens et des politiques d'équilibre de pouvoir. Il est très sceptique des relations internationales, suggérant que les négociations et les ambassadeurs sont une perte d'argent et de temps. L'indépendance politique est nécessaire pour la sécurité extérieure et pour assurer les principes démocratiques de la liberté et de l'égalité à l'intérieur de l'État. Finalement, la conception rousseauiste de l'État met en œuvre un système militaire indépendant. Rousseau condamne l'utilisation de troupes militaires étrangères ou privées. Ces types d'armées ne servent qu'à attaquer les régions avoisinantes ou à aveugler et asservir les citoyens. La sécurité militaire doit être garantie par une troupe libre de citoyens entraînés et préparés à défendre la nation en cas de danger. En plus, les États adéquats nécessitent un patriotisme pour rassembler les individus dans leur poursuite de l'égalité et de la liberté et dans leur défense contre la condition de guerre. Les individus fiers et aimants leur terre natale assurent leur propre sécurité contre l'agression étrangère. (Ibid, lxiii)

Malgré sa vision réaliste des relations internationales, de la condition de guerre entre États et l'adhésion aux lois naturelles, Rousseau propose un changement radical interne des régimes des États pour pouvoir minimiser les effets de ce système sur l'État. « L'analyse de Rousseau suggère que la solution au problème de guerre et de paix se trouve dans l'établissement d'États idéaux partout à travers la terre et la paix suivra. » (Ibid, lxiii) Mais est-ce qu'un tel changement, c'est-à-dire la création de centaines de petits États indépendants à travers le monde, serait possible ou même souhaitable? Pourrait-elle éliminer la guerre entre États?

Le dilemme étatique et la condition morale mixte du citoyen

En premier lieu, Rousseau admet lui-même que la création d'États tel qu'envisagés par le *Contrat Social* est un rêve idéaliste peu susceptible de réalisation. Bien qu'elles soient impeccables au niveau théorique, ses conceptions laissent à désirer au niveau pratique. Rousseau a peu de confiance que le type de gouvernement qu'il admire pourrait un jour s'incarner en

réalité. « Rousseau est loin de croire la viabilité de ce chef d'oeuvre de l'art politique : 'Il n'y a jamais existé de véritable démocratie et il n'en existera jamais ; seul un peuple de dieux se gouvernerait démocratiquement' » (Goyard-Fabre, 64) Donc, même si chaque État du monde suivait les conseils de Rousseau de s'isoler et rester indépendant, il ne pourrait éviter la condition de guerre véritablement, à moins qu'il puisse être en premier lieu un état uni, juste et démocratique, bref qu'il puisse atteindre l'idéal de l'ordre politique et économique domestique. Cette solution étant utopique et irréalisable, même si l'on s'efforçait à envisager un tel monde, il n'apporterait pas une vraie réponse à la question des guerres et des conflits de la société internationale. Donc, cette solution absolument contre l'interdépendance et basée sur l'isolement et l'indépendance des États ne résout pas les problèmes des politiques internationales, elle l'ont simplement les évité.

Puisque la politique internationale existe toujours, cette vision idéaliste de petites îles de paix éparpillées à travers le monde, ayant peu d'interactions, ne s'est pas encore incarnée. « En effet, Rousseau lui-même conçoit que l'effort même d'assurer l'ordre domestique provoque le chaos et le conflit au niveau international. » (Hoffman et Fidler, xlix) En nous rassemblant en groupes, c'est-à-dire en États et nations, nous sommes devenus notre propre ennemi. Aujourd'hui la Terre est peuplée d'à peu près deux cent États différents les uns des autres en force, en pouvoir ou en taille. Chacun d'eux essaie d'établir un certain ordre domestique dans un monde non équitable, basé sur les lois naturelles sans pour autant pouvoir échapper à la dynamique compétitive et conflictuelle de la société internationale qui en résulte. Du coup, les citoyens de ces pays vivent dans un certain ordre domestique tout en étant à l'état de nature sur le plan international. « Le citoyen est donc pris dans ce que Rousseau dans son *Discours sur l'état de Guerre* appelle 'la condition mixte', saisi entre les lois de l'ordre domestique et la violence qui résulte de la souveraineté des nations dans l'état de nature. » (Ibid, xlix) Pour Rousseau, être déchiré sur le plan moral est la plus grande misère de l'humanité « emporté sur des routes contraires par l'homme et par la nature ». (Ibid, xlix) Ainsi existant dans cette condition mixte nous sommes sujets des inconvénients des deux états sans pouvoir trouver la sécurité.

Comment donc créer une harmonie entre la condition de l'état et la condition de la société internationale ? Comment réconcilier l'état mixte du citoyen afin qu'il puisse trouver la vérité et l'harmonie en lui-même et avec les autres citoyens ? Y a-t-il une autre approche à la condition de guerre de la société internationale ? Rousseau réfléchit à la paix à travers l'union des pays sous une loi universelle.

Une confédération internationale

Le "*Projet de paix perpétuelle*" de l'abbé Saint-Pierre propose une confédération des États européens. Rousseau dans sa démarche dialectique en souligne les mérites et les défauts. Premièrement, Rousseau décrit la multitude de liens qui existe entre les États européens. Des liens historiques, culturels et religieux qui démontrent les grandes similarités et l'union entre ces États. Ensuite, il nous démontre les horribles cruautés, la haine et les dangers de guerres que ces liens mutuels de dépendance ont engendrés. (Orwin et Tarcov, 206) Or, Rousseau indique que la condition interdépendante des nations européennes augmente le potentiel pour le conflit créant des querelles fréquentes et sauvages. Même si les Européens partagent des liens en commun, les États d'Europe existent dans un état strictement de guerre. Rousseau voit les liens entre nations

agitées par des d'intérêts conflictuels, comme le suggère la vision réaliste de nos jours. L'absence d'une loi commune renforçatrice pousse chaque État à poursuivre ses propre intérêts ce qui rend les guerres inévitables. La solution ? Rousseau conclut qu'un pouvoir renforçateur doit être fourni pour solidifier les intérêts communs et pour co-ordonner l'action. Alors, ces mêmes liens potentiellement dangereux peuvent devenir des facteurs de paix, s'ils sont organisés sous un système de lois en accord avec le projet de Saint-Pierre. Mais il s'autocritique en disant que ce plan de fédération est un rêve non pas pour sa nature utopique mais plutôt parce que « les hommes sont fous et que d'être sain dans un monde de fous est un type de folie en soi-même. » (Hoffman et Fidler, 88) Selon Rousseau, même si ce genre de système pourrait fonctionner, il est très peu probable qu'il soit adopté.

Lois internationales

Rousseau reconnaît que les 'Princes' préféreront toujours suivre leurs propres intérêts, qui leur assurent des avantages immédiats, plutôt que poursuivre des intérêts communs (entre différents États d'une confédération), qui assurent des avantages à long terme. L'idée d'une confédération serait donc en contradiction avec le caractère intime de la souveraineté étatique. Un pouvoir législatif commun, suggérant des lois internationales à tous les souverains, éliminerait la souveraineté particulière de chaque État, tel que préconisé par le *Contrat Social*. Il est évident que les nations n'obéissent aux lois que si elles y trouvent un intérêt et que la confédération ne peut mettre fin à la condition de guerre puisque chaque état est toujours protecteur de ses propres intérêts. « Les avantages (des états) sont seulement appréciés par leurs différences. » (Hoffman et Fidler, liii) Les intérêts propres à chaque pays sont toujours plus forts que les lois internationales qui souhaitent créer un terrain d'égalité entre les pays. Mais les pays étant toujours des corps artificiels relatifs, ils ne peuvent exister qu'en comparaison à d'autres pays en s'éloignant par le fait même de l'idée d'égalité. Alors, même lorsque des lois internationales sont adoptées, elles sont peu souvent obéies, à moins qu'elles correspondent aux intérêts des pays qui les appliquent à leur convenance.

L'idée de loi internationale présuppose une certaine égalité entre les membres assujettis à la loi. Mais dans le monde actuel, où existent les disparités de pouvoirs entre pays, l'idée de lois et d'accords internationaux a peu de force puisque la vraie loi suivie est celle du plus fort. Les pays puissants utilisent les lois à leur guise, les ignorent à leur grès et renforcent les inégalités entre pays. Les lois internationales établies ne suffisent pas à prévenir leur corruption par quelques grands pouvoirs. Alors que chaque individu dans la société des politiques domestiques cherche l'égalité afin d'avoir la liberté et donc obéit au lois du pays, sur la scène internationale l'effet est contraire. L'égalité entre pays ne promet ni liberté ni paix aux yeux des États au niveau international. Elle est plutôt une menace à leur sécurité et à leur bien être puisque les pays assument leur existence dans le système international par le billait de leurs différences et par conséquences leurs inégalités.

Dans un État bien gouverné, force et loi cohabitent de telle sorte que la loi guide la force. Mais dans la société internationale, c'est la force qui guide la loi. La conclusion de Rousseau : «La justice et la vérité doivent être altérées pour servir les plus puissants: telle est la règle.» (Hoffman et Fidler, lv) Les lois internationales sont faibles et dangereuses puisque rien ne peut garantir leur efficacité à part l'intérêt particulier de l'état à qui la loi s'applique. Rousseau

nous avise que les lois internationales et les traités de paix mènent simplement aux inégalités. Les états utilisent les lois les uns contre les autres. « (...) La loi internationale n'est que la continuité de la guerre sous d'autres formes » (Hoffman et Fidler, lii)

Rousseau et le monde actuel

Dans l'étude des relations internationales du siècle dernier, deux grandes écoles ont marqué la pensée: l'école réaliste et l'école libérale. La première voit les États comme acteurs principaux agissant par la politique du pouvoir et créant l'ordre par l'équilibre du pouvoir, la diplomatie et les lois. La seconde envisage un monde où la pluralité d'acteurs et d'intérêts représentés par différents régimes et leur aide à trouver une certaine stabilité et où les échanges entre pays aident à promouvoir la paix grâce à l'harmonie des intérêts. Bien que Rousseau soit pessimiste au sujet des relations entre nations il est ni complètement réaliste, ni complètement idéaliste.

Plusieurs théoriciens réalistes réclament Rousseau comme l'un des leurs. Celui-ci observe que l'interaction entre pays est tributaire de leur sécurité et de leur intérêt national. Leur politique est gouvernée par leur pouvoir relatif et tous interagissent par les lois de nature. Par contre, Rousseau hésite à admettre l'efficacité ou plutôt la légitimité de l'équilibre du pouvoir. Un concept qui accorde l'ordre entre États aux alliances et à la mesure du pouvoir relatif. Les États, ou alliances d'États, plus puissants peuvent facilement utiliser cet avantage pour une conquête (territoriale, économique ou même idéologique) ou pour semer la guerre. Ce genre de politique ne serait ni légitime ni juste. Aucun ordre politique ne peut être établi par le biais de la force. Ceci n'est que la guerre. Si un État hégémonique force son pouvoir sur les autres pays, ce ne serait pas un monde qui puisse prôner la paix, puisque la force ne mène jamais à un ordre politique légitime. D'après la théorie de l'équilibre du pouvoir une telle force suprême serait arrêtée à l'aide d'alliances anti-hégémoniques. Par contre, le monde contemporain, où par exemple les États-Unis se donnent la liberté d'imposer leurs idéologies politiques dans les affaires internes de l'Irak par la force, nous démontre le contraire. Le jeu de l'équilibre du pouvoir est convoité par plusieurs pays mais les règles en sont pour l'instant décidées uniquement par l'Ouest.

En plus, plusieurs théoriciens de l'école réaliste diraient que les Etats-Unis d'Amérique n'a pas agi de façon légitime dans sa guerre contre l'Irak car elle a contredit le principe de non intervention et la liberté des acteurs étatiques. Rousseau ne serait jamais d'accord avec les idées contemporaines d'intervention militaire ou de changement de régime interne d'un pays puisque l'imposition de la volonté d'un pays sur un autre ne peut jamais créer un ordre politique légitime. De plus, il attribuerait ce comportement à un intérêt économique démontrant que l'interdépendance économique est cause de guerre.

La justice peut-elle donc vraiment exister dans un monde fragmenté et non rassemblé sous des lois communes internationales ? Dans la vision historique de Rousseau la division du travail et l'établissement de propriété privée ont causé la grande dénaturation de l'homme 'civilisé'. Elle apporte l'augmentation des richesses, l'accroissement des dépendances et l'introduction des inégalités entre individus. Sur la scène internationale, une division similaire de travail se produit entre nations. L'État devient dépendant de ses semblables pour la poursuite

de ses richesses. De plus, les asymétries entre pays sont aggravées alors que les pays pauvres dépendent des pays riches et les pays riches exploitent les pays pauvres. « L'interdépendance crée la richesse pour certains, la pauvreté pour la majorité et le conflit pour tous. » (Knutsen, 253) Rousseau serait très peu convaincu que la vision économique libérale moderne prône des interconnexions économiques qui unifient les intérêts communs entre pays et encouragent la paix. Son grand thème après tout est que l'interdépendance mène aux conflits. De plus, d'après Rousseau, un pays perd son autonomie et par conséquent sa liberté, tant qu'il dépendant des autres nations aussi bien dans les sphères économiques et politiques que militaires. La vraie liberté existe dans l'indépendance et non dans le marché libre, qui agrandit les inégalités sociales en augmentant les richesses de certains pays.

Mais est-ce que Rousseau aurait pu envisager d'aussi grandes interdépendances entre pays telles qu'existent aujourd'hui ? La propagation de l'économie libre met en commun les désirs de tous pour l'exploitation, l'expansion des marchés, la liberté individuelle et en même temps la création d'un monde sans frontières. Des nations perdent leur souveraineté, devenant poreuses et ouvertes aux influences externes. Ne serait-il pas le chaos absolu aux yeux de Rousseau ?

Les nouveaux paradigmes des relations internationales envisagent des interactions complexes entre acteurs étatiques et non étatiques. Bien qu'il n'existe pas de gouvernement international, on trouve plusieurs corps de gouvernance, ou régimes, quelques-uns constitués au niveau mondial et d'autres sur une base régionale. En effet, de plus en plus de groupes d'intérêts, inter et intra nations, mettent en commun leur but afin de prioriser leurs volontés. Bien que Rousseau défendait la notion de volonté générale publique et commune, sur la scène internationale c'est plutôt la pluralité de volontés qui règne. Une volonté européenne, une volonté américaine, une volonté africaine, une volonté asiatique... Il est peu probable qu'une volonté générale mondiale puisse émerger de cette vaste collection de volontés particulières mais il n'est pas surprenant de voir une certaine coopération. Par ailleurs, des organisations non gouvernementales se concentrent sur les besoins et les désirs communs des peuples sans trop se préoccuper des notions de sécurité nationale ou de politique du pouvoir. Par exemple Amnistie International qui défend les droits humains à travers le monde. Elles sont des acteurs importants qui influencent la politique interne et externe ainsi que l'intérêt national des pays. Les grandes interconnexions entre peuples, créées par le mouvement de la mondialisation, ont d'une certaine manière élargie la conscience des individus et des citoyens, les uns par rapport aux autres, comme habitants du nouveau village global. On pourrait ainsi intégrer les valeurs de la compassion et de la pitié, qui existaient dans la condition originale de l'homme, aux valeurs de la société internationale, par le biais d'organisations gouvernementales ou non gouvernementales. Cela accorderait aux nations une caractéristique qui d'après Rousseau n'était pas propre aux États.

Conclusion

Les théories politiques de Rousseau nous mènent à plusieurs conclusions. Par sa théorie de la nature humaine, Rousseau souligne les inégalités et violences créées par les hommes dénaturés par la société. Son *Contrat Social* est censé remédier à la situation en établissant l'égalité entre les hommes assujettis aux lois d'un gouvernement légitime guidé par la volonté

générale. Pour Rousseau, c'est l'égalité des individus qui est la condition primordiale de leur liberté. Sur la scène internationale, apporter la liberté aux nations est un plus grand défi. Tel que la situation des hommes en société, les nations dans la société internationale existent dans un environnement de grandes inégalités, de conflits et dans une dynamique de comparaisons. Bref, dans une condition de guerre. D'après Rousseau, puisque l'interdépendance apporte cette condition, la solution idéale serait l'indépendance des pays, les uns des autres. Chaque pays se concentrerait sur lui-même afin de bâtir une autosuffisance économique, politique et militaire pour minimiser les effets de la condition de guerre de la société internationale. Un changement interne de tous les pays apporterait par conséquent un changement de la société internationale en générale. L'indépendance des pays mènerait à leur liberté dépourvue de guerre et de politique étrangère. Ce monde de petits états indépendants paisibles reste malheureusement une illusion. Les nations, comme les hommes dénaturés, accumulant des richesses et voulant protéger leurs propriétés, dépendent les unes des autres et sont toujours inégales les unes face aux autres. La volonté générale qui gouverne l'homme dans la société civile légitime n'existe pas entre les états de la société internationale. Chaque État doit obéir à la volonté de son peuple et poursuivre ses intérêts. Donc, Rousseau constate, comme les théoriciens de relations internationales de nos jours, l'existence d'un monde gouverné par le pouvoir du plus fort dans un système anarchique.

Selon Rousseau, les lois internationales demeurent sans pouvoir et sans effet, faute de gouvernement universel gérant les États membres. Elles sont souvent utilisées comme outils par les nations fortes afin d'avancer leurs propres intérêts au sein de la communauté internationale. Bien que Rousseau soit sceptique sur le rôle des lois internationales, sa vision d'une confédération entre nations pourrait être réalisée de nos jours dans la forme d'institutions internationales. Par exemple, les États de l'Union européenne, une communauté de droit, se conforment aux normes et aux règles établies par cette institution pour harmoniser leurs intérêts communs. Mais Rousseau verrait sûrement une union fragmentée, où les membres existent toujours par l'équilibre du pouvoir et où les conflits quotidiens entre nations, résultant de l'interdépendance, ne pourraient mener à la paix. Les règles qui sont supposées protéger la communauté contre la tricherie d'une nation seraient souvent utilisées par les pays les plus forts pour punir les pays plus faibles et ainsi les intérêts ne sont pas harmonisés facilement. Les idées de Rousseau souscrivent donc plutôt à la vision réaliste des conflits d'intérêts, car l'action ou les décisions d'une nation affectent toute autre nation qu'elles touchent.

Par contre, les théoriciens de l'école libérale assureraient Rousseau que grâce au phénomène des marchés libres chaque individu est autonome. Il est libre de créer, de produire et de se développer afin de subvenir à ses besoins et à participer aux échanges économiques gouvernés par les règles du marché. Les activités des individus sont très peu réglementées par le gouvernement, chacun est donc libre. Par contre, la liberté telle qu'envisagée par l'école libérale est bien différente de celle vue dans la perspective de Rousseau. Le phénomène des marchés libres permettant aussi l'accumulation des richesses et le peu de réglementation par les gouvernements aggravent la situation en ne pas prévenant l'inégalité des richesses, ce qui est le plus grand vice pour un gouvernement légitime et la loi. Oui, une certaine notion de liberté existe dans le concept du marché libre, mais Rousseau opine que la vraie *Liberté* ne peut exister sans *Egalité*. Les marchés par contre n'assurent pas l'égalité entre les individus mais ils continuent à augmenter le pouvoir des riches et agrandir les inégalités entre riches et pauvres. Les théories de Rousseau se concentrent avant tout sur la liberté de l'individu, mais plus précisément, la liberté

de chaque individu, comme membre égal et indépendant de la société. La théorie libérale propose la liberté des individus face aux pouvoirs du gouvernement, mais Rousseau propose la liberté de chaque individu basée avant tout sur l'égalité qui est assurée par un gouvernement légitime.

Sommes- nous alors libres, comme citoyens de nos pays, voire même du monde ? Il est évident que même aujourd'hui le dilemme du citoyen mixte continue à exister. Un citoyen pris entre l'ordre politique domestique et le 'désordre' politique international. Entre la liberté d'une nation aux dépends de la liberté d'une autre nation. Notre monde actuel 'sans frontières', aux souverainetés érodées, aurait il créé une communauté mondiale mais ayant de plus grands problèmes? Une communauté qui se libéralise tout en s'enchaînant? Une communauté qui se développe et avance à la vitesse des nouvelles technologies simplement pour contribuer davantage à la dénaturation de l'homme et de la nation? Au nom de la liberté des marchés, qui forment de plus grandes interdépendances entre pays, perdons-nous notre liberté originale d'indépendance ? Peut-être Rousseau nous propose t-il plus de questions que de réponses, mais les paradoxes existants sont ni clairs ni faciles à résoudre. Plus de 200 ans après sa mort, sa notion phénoménale de liberté continue à être débattue et commence à avoir des nouveaux sens. Trouverons-nous la paix dans la société internationale ? Rousseau nous dirait sûrement qu'il n'y a pas de paix sans liberté, ni de liberté sans égalité. Bien que les nations soient des entités artificielles, cherchant à définir leurs avantages dans leurs inégalités, elles sont formées par des personnes. Des personnes qui doivent essentiellement retrouver leur liberté originale, leur compassion, leur pitié et leur esprit de coopération. Nous sommes peut être dans un monde de centaines de pays aux peuples perdus, enchaînés et opprimés, un monde de contrats sociaux brisés. Mais nous sommes aussi dans un monde façonné par nos choix et nos désirs. Rousseau, sceptique face aux politiciens et aux nations, ne peut être sceptique face à toute l'humanité. Après tout, il admet que nous sommes nés libres et nous devons donc vivre avec l'espoir de garder et semer cette liberté pour enfin vivre en paix. Un espoir sûrement commun à tous. Un espoir qui, peut-être abusé, rassemble des nations par le biais de la peur et la terreur. Mais un espoir qui aussi rassemble les peuples par la rationalité basée sur les valeurs humaines.

Références

Goyard-Fabre, Simone. Politique et philosophie dans l'œuvre de Jean-Jacques Rousseau. France : Presses Universitaires de France, 2001.

Hoffman, Stanley ; Fidler, Peter. Rousseau on International Relations. Oxford: Clarendon Press, 1991.

Johnston, Steven. Encountering Tragedy: Rousseau and the Project of Democratic Order. U.S.A.: Cornell University Press, 1999.

Julliard, Jacques. La Faute à Rousseau. France : Editions du seuil, 1985.

Knutsen, T. "Re-Reading Rousseau in the Post-Cold War World". Journal of Peace Research 31.3 (1994): p.247-262.

Orwin, Clifford; Tarcov, Nathan. The Legacy of Rousseau. Chicago: University of Chicago Press, 1997.

Ramel, Frederic. Philosophie des relations internationales. Paris: Presse de science Po, 2002.

Rousseau, Jean-Jacques. Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes. France: Editions Gallimard, 1969.

Rousseau, Jean-Jacques. Du Contrat Social précédé de Discours sur l'économie politique. France: Editions Gallimard, 1964.